

Burundi : grèves mensuelles dans les écoles pour réclamer la justice salariale

@rib News, 14/01/2014 â€“ Source Xinhua Les syndicats des enseignants du primaire et du secondaire ont annonc  mardi que d' sormais ils vont observer un mouvement d'arr t de travail de trois jours chaque mois en tenue noire jusqu'  ce que le gouvernement honore ses engagements envers ses fonctionnaires en mati re de justice salariale. "Ces syndicats informent l'opinion nationale et internationale qu'  partir de ce mois de janvier, les enseignants vont observer un arr t de travail de trois jours par mois jusqu'  ce que le gouvernement honore ses engagements de corriger les disparit s salariales comme le propose le sc nario consensuel de Rumonge", a annonc  Emmanuel Mashandari, pr sident du Syndicat Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire (CONAPES).

Il a fait cette annonce au cours d'une conf rence de presse anim e conjointement ce mardi par ce syndicat, le Syndicat Libre des Enseignants du Burundi (SLEB), le Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement au Burundi (STEB) et le Syndicat National du Personnel de l'Enseignement Primaire (SYNAPEP). Ils demandent au gouvernement de programmer dans l'urgence l'analyse et l'adoption du sc nario consensuel entre le gouvernement et la partie syndicale sign    Rumonge au sud du pays le 20 mai 2013 et contresign  par ces m mes parties le 24 mai 2013. Ce sc nario a   un r sultat d'un long travail d'un consultant sur les corrections salariales qui a abouti   un rapport final de l'impact budg taire de 52 milliards de Fbu de ces corrections, rapport qui a  t  valid  par la partie gouvernementale et la partie syndicale. C'est ce rapport intitul  "sc nario consensuel   pr senter au gouvernement pour analyse et adoption", formule propos e par la ministre de la Fonction publique, Annociata Sendazirasa, qui repr sentait le gouvernement dans tout le processus de corrections salariales, que lesdits syndicats r clament au gouvernement de programmer pour analyse et adoption.